



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.1

**Numéro de la demande :** 2024-0908  
**Demande :** Nouvelles étiquettes de produit — Diminution de la dose d'application  
**Demandeur :** Pace International LLC  
**Produit :** ecoFOG-160  
**Numéro d'homologation :** 30871  
**Principe actif (p.a.) :** Pyriméthanil 16 %  
**Numéro de document de l'ARLA :** 3613393

### Contexte

Le produit fongicide ecoFOG-160 contenant le principe actif pyriméthanil (solution à 16 %) est homologué depuis 2013. Il est homologué pour une utilisation à une dose de 60 mL de produit/1000 kg de fruits pour gérer la moisissure grise et la moisissure bleue sur les fruits à pépins entreposés lorsqu'il est appliqué après la récolte à l'aide d'un nébulisateur thermique. Pour obtenir des précisions sur les instructions d'utilisation, les mises en garde et les restrictions, consultez l'étiquette du produit.

### But de la demande

La présente demande visait à ajouter au mode d'emploi de l'ecoFOG-160 une dose d'application plus faible de 30 mL/1 000 kg de fruits à la dose actuellement homologuée de 60 mL/1 000 kg de fruits afin de gérer des maladies déjà répertoriées.

### Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques du produit n'était requise, car celles-ci n'ont pas été modifiées. Aucune évaluation sanitaire ni environnementale n'était requise puisque le profil d'emploi, y compris les cultures hôtes, la dose plus élevée et les délais d'application demeurent inchangés.

### Évaluation de la valeur

Les résultats des essais d'efficacité sur les pommes et les poires ont démontré qu'une dose réduite d'ecoFOG-160 de 30 mL de produit/1 000 kg de fruits était efficace pour réduire la moisissure grise et la moisissure bleue sur les fruits à pépins entreposés dans des conditions de pression faible à modérée exercée par la maladie.

Les moisissures grise et bleue sont les principales maladies post-récolte des fruits à pépins, qui comprennent les pommes et les poires, les infections entraînant la pourriture des fruits et la perte de leur qualité pendant l'entreposage. L'ajout d'une dose d'application réduite mais efficace permettra aux producteurs de fruits à pépins de disposer de la flexibilité nécessaire pour ajuster la dose d'application de l'ecoFOG-160 selon la pression prévue de la maladie.

## Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué la demande en question et a déterminé que l'information soumise était adéquate pour modifier la dose d'application de l'ecoFOG-160 de 60 mL de produit/1 000 kg de fruits à 30-60 mL de produit/1 000 kg de fruits pour gérer les moisissures grise et bleue sur les fruits à pépins entreposés lorsqu'elle est utilisée conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

## Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3562640	2024, Value Summary ecoFOG-160, containing Pyrimethanil, for Amendment to Application Rate, DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, .2.3.1, 10.2.3.3, 10.3.1, 10.3.2, 10.4, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4
3562643	2024, APPENDIX 1: Trial Reports for "Value Summary ecoFOG-160, containing Pyrimethanil, for Amendment to Application Rate", DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3, 10.3.1, 10.4, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2024

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9